Nouvelles conditions d'utilisation des quinolones et des fluoroquinolones

Abderrahim DERRAJI - 2018-12-20 12:43:13 - Vu sur pharmacie.ma

Par une circulaire adressée au Conseil national de l'Ordre des médecins (référence 148 00/UV – date : 19 décembre 2018), le Directeur du médicament et de la pharmacie informe les professionnels de santé que suite à la survenue d'anévrisme et de dissection aortiques chez des patients traités par des fluoroquinolones, cette famille d'antibiotiques ne peut être utilisée chez les patients présentant un risque de survenue d'anévrisme et de dissection aortique qu'après une évaluation attentive du rapport bénéfice/risque et après avoir pris en compte les alternatives thérapeutiques disponibles sur le marché. Il rappelle également l'importance du respect des conditions de prescription et de délivrance des quinolones et des fluoroquinolones. La notice et le Résumé des caractéristiques du produit (RCP) des spécialités concernées seront mis à jour par les établissements pharmaceutiques détentrices de leur AMM.